

Note de préparation au comité syndical du 18 Février 2014

1 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Suite à la présentation du compte de gestion, conforme au compte administratif adopté en comité syndical du 21 Janvier 2014, il est proposé d'approuver le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur.

2 VOTE DU BUDGET

Le budget est proposé conformément aux orientations budgétaires retenues lors du comité syndical du 21 Janvier, selon les chiffres suivants :

Total du budget de fonctionnement (équilibré en recettes et dépenses) = 427 671,84 €

Total du budget d'investissement présenté en suréquilibre :

- Dépenses = 771 767,11 €
- Recettes = 885 242,97 €

Le détail du budget est présenté par section et par chapitre, en annexe de cette note de préparation.

3 VOTE DES STATUTS DU SMIGIBA

Suite à la fusion des communautés de communes des deux Buëch et du Dévoluy (nouvelle CCDB) et à l'adhésion du SIEM au SMIGIBA, il est proposé de modifier les statuts (articles 1 et 2) en conséquence en ajoutant :

- **Communauté de communes Buëch Dévoluy** (en lieu et place de la communauté de communes des 2 Buëch et du Dévoluy)
- **Communauté de communes des Hautes Baronnies** (avec les 8 communes présentes sur le bassin versant de la Méouge)

L'article 13 est modifié, la « population pour 50% » est modifiée par « la population **DGF** pour 50% »

Les autres statuts restent inchangés.

Le projet de statuts est annexé à la présente note de statuts.

4 POINTS DIVERS

4.1 ÉVOLUTION SITE DU MARAIS DE MANTEYER

Compte-rendu de la rencontre avec M. Jullien du 18 Février 2014.

4.2 POINT SUR LE COMITÉ DE RIVIÈRE

Bilan suite au comité de rivière du 18 Février 2014, point sur l'avancement du contrat de rivière et sa suite

4.3 PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Suite aux études sur la ressource en eau et les volumes prélevables, les prélèvements en eau doivent être diminués au moins de 30% sur de nombreux sous bassins versant. L'effort principal est concentré sur les prélèvements agricoles mais se porte également sur les prélèvements pour l'eau potable.

Pour la fin de l'année 2014, un plan de gestion de la ressource en eau du Buëch doit être élaboré. Le SMIGIBA est chargé de co-rédiger le plan de gestion de la ressource en eau et d'organiser / d'animer un certain nombre d'instances.

Instances de suivi de l'élaboration du plan de gestion de la ressource en eau :

- groupe technique (EDF + CG SATEP + CR PACA + CA05 + FDSIGE) → PILOTE SMIGIBA
- cellule de travail DDT/AE/DREAL/SMIGIBA
- comité de rivière : instance décisionnelle → PILOTE SMIGIBA

La Chambre d'agriculture est désignée OUGC (Organisme de Gestion Unique) et se charge de la concertation avec le monde agricole. Les prélèvements pour l'eau potable doivent être réduits. Le SMIGIBA est compétent dans le cadre du volet gestion de la ressource en eau du contrat de rivière pour accompagner les communes dans la réalisation des schémas directeurs pour l'eau potable. Prochainement, des réunions publiques se dérouleront pour informer des plans de financement et des obligations des communes en matière de rendement de réseau d'eau potable.

Proposition de présentation en comité syndical de la charte régionale de l'eau dans le cadre du Schéma d'Orientations pour un Utilisation Raisonnées et Solidaire (SOURSE) de la ressource en eau.

4.4 FÊTE DE LA RIVIÈRE 2014

Réflexion pour réaliser la fête de la rivière 2014 sur la commune de La Roche des Arnauds.

4.5 PLANNING/DATES À RETENIR

18 février 2014 – 10h : comité de rivière salle polyvalente Eyguians)

20 février 2014 – 9h30 : copil plan de gestion des alluvions (salle CCIB Lagrand)

17 mars 2014 – 11h : réception des travaux caissons végétalisés de la digue de Bouriane à St Julien en Beauchène

Planning des sorties Natura 2000

Un apéritif sera proposé à la fin de ce comité syndical pour remercier l'équipe actuelle de délégués.